BULLETIN



INSTITUT FRIBOURGEOIS
d'HÉRALDIQUE et de
GÉNÉALOGIE

N° 33 - SEPTEMBRE 2002



BULLETIN DE L'INSTITUT FRIBOURGEOIS D'HERALDIQUE ET DE GENEALOGIE

Rédaction et édition:
Dominic Pedrazzini, président
Ch. des Falaises 1, CH-1722 Bourguillon

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Hamoir, Dominic Pedrazzini, Pierre Zwick

Abonnement:
Le bulletin est envoyé gratuitement à tous les membres de l'Institut, cotisation annuelle CHF 40.- par membre individuel, CHF 50.- par couple.
Les demandes d'adhésions sont à faire parvenir à
Marcel von der Weid,, trésorier
Ch. du Gerbey 10, CH-1752 Villars-sur-Glâne
Des numéros isolés peuvent être commandés pour le prix de CHF 10.-.

Imprimerie:
Albert Sottaz, CH-1774 Montagny-les-Monts

SOMMAIRE

N° 33, septembre 2002

prochaines réunions de l'Institut

Programme de l'année 2002	
Me 25 septembre 14.00 h.	**A Berne:** Rendez-vous proposé: à l'entrée de la Burgerbibliothek à 13.50 h. de 14.00 à 15.00 h ***visite de la Burgerbibliothek***, Münstergasse 63 (tél. 031 311.18.03), sous la conduite de Madame Hüssy; de 15.30 à 16.30 environ ***visite de la Bibliothèque militaire fédérale***, Palais fédéral est, (031 324 50 99), sous la conduite de Monsieur D. Pedrazzini et la participation de Monsieur J. Inauen.
Me 23 octobre 18.15 h.	***Ecueils et dérives en généalogie successorale*** (France), avec L. Balleyguier
Me 20 novembre 18.15 h.	***La famille Maradan: les émigrés en France*** ***La famille Brodard*** Présentations par E. Maradan et P. Brodard

Sauf indication contraire, les réunions de tiennent à la Maison bourgeoisiale, Rue des Alpes 10 à Fribourg

chez nos voisins

Société neuchâteloise de généalogie

11.09.2002, à 19.30 h, Musée d'histoire nat., Terreaux 14, Neuchâtel
film: *LE DERNIER ROI DE SUISSE*

14.10.2002, à 19.30 h, Collège Latin Neuchâtel
exposé: *LES PETTAVEL: SUISSES PARTIS PLANTER LA VIGNE EN AUSTRALIE*, par E. Nusslé & R. Pettavel

11.11.2002, à 19.30 h, Collège Latin Neuchâtel
exposé: *ETAT CIVIL: MODE D'EMPLOI*, par M. Frainier & J.-P. Bourdin

---

Cercle généalogique de l'ancien Evêché de Bâle

18.09.2002, à 19.30 h, Moutier
RECHERCHES SUR LA FAMILLE ECABERT DE MONTIGNEZ, par G. Ecabert

23.11.2002, à 14.15 h, Delémont
IMMIGRATIONS EN HAUTE ALSACE DE FAMILLES DU JURA SUISSE, par A. Ganter

---

Genealogisch-Heraldische Gesellschaft Bern

28.09.2002, vormittags: *Besuch der Kirche Amsoldingen*,
Mittagessen in Pohlern, *Stadtbesichtigung mit dem Stadtarchivar von Thun*

11.10.2002, 19.00 Uhr, Restaurant Beaulieu, Bern:
Woher stammten die grossen Schweizer? Referat von Dr. Heinz Balmer

12.11.2002, 19.00 Uhr, Restaurant Beaulieu, Bern:
Holznutzungsstreitfälle und Beteiligte am Brienzersee; Referent Peter Wälti

« Heureux qui comme Ulysse fit un beau voyage … »

Pour nous, ne s'agirait-il pas plutôt d'excursions ? Encore faut-il qu'elles apportent découvertes, intérêt et bonne compagnie. Votre comité s'y emploie, vous y répondez. Nous sommes heureux de vous avoir retrouvés nombreux à l'abbaye de Saint-Maurice le 29 juin dernier. L'histoire prestigieuse des lieux, la richesse des archives furent autant d'atouts. Aussi faut-il bien reconnaître que la fougue du chanoine Stucki comme l'érudition du chanoine Roduit ne pouvaient que nous enthousiasmer !

La visite des archives d'Etat de Genève et de la commanderie de Compesières, en revanche, ne recueillirent que trop peu d'inscriptions. Il fallut annuler. Or, nos activités ne se réalisent pas sans efforts ni raison et les occasions ne se représentent pas forcément.

Le 24 septembre prochain, nous irons coûte que coûte à Berne, alliée de Fribourg depuis le XIVe siècle. Deux institutions spécialisées nous ouvriront leurs portes : **la Burgerbibliothek** et la **Bibliothèque militaire fédérale**. La première, véritable joyau de l'ancienne Berne patricienne et cosmopolite, comprend nombre d'ouvrages précieux du XIIIe au XIXe siècle. C'est une mine inestimable de renseignements héraldiques et généalogiques. La seconde, fondée par le général Dufour en 1864, abrite notamment en ses fonds anciens, une collection d'atlas et de cartes topographiques rares. Nous y sommes attendus nombreux. N'hésitons pas à franchir allègrement la Sarine dans l'après-midi du 25 septembre pour admirer ces quelques trésors de Berne avec le même émerveillement qu'Ulysse découvrant l'île de Calypso, mais sans nymphes ni déboires …

Enfin, j'allais oublier une petite note de lecture de fin de vacances, l'ouvrage du biologiste et paléographe Marcel Locquin (Albin Michel 2002) intitulé : *Quelle langue parlaient nos ancêtres préhistoriques ?* Intéressant pour aller un peu plus loin dans l'approche des ancêtres de nos ancêtres par la découverte des phonèmes fossiles ou sons primitifs toujours contenus dans notre langage et qui nous conduisent aux origines phonétiques communes de l'humanité. A signaler également une explication des totems, figures animales mythiques encore très présentes en héraldique.

Dominic M. Pedrazzini
président

La représentation du soc de charrue dans l'héraldique fribourgeoise

Le droit aux armoiries en Suisse a été de tous temps très largement utilisé par l'ensemble de la population, puisque les souverains n'y ont jamais opposé de limitation ou de réglementation. Nous y rencontrons par conséquent une très grande diversité dans les objets représentés.

Les gens des métiers et les paysans ont enrichi la série des meubles traditionnels – croix, aigles, lions pour les plus couramment utilisés – par toute une collection d'outils, de végétaux et d'instruments de travail.



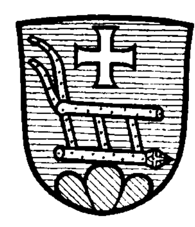
Illustration d'Albrecht Dürrer pour "La nef des fous"

"Plusieurs auteurs ont contesté l'emploi du terme "armoiries" pour ces emblèmes paysans, souvent plus individuels que familiaux. A notre avis c'est une ségrégation abusive, qui n'a que peu de raison d'être. Il y a bien eu au Moyen Age une héraldique paysanne véritable, ayant à la fois des caractères spécifiques et des liens étroits avec l'héraldique traditionnelle." [1]

Parmi les instruments de travail, la charrue et surtout son soc occupent une large place dans les armoriaux helvétiques et germaniques.

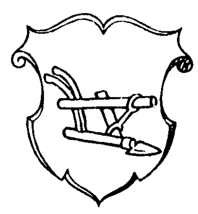
La charrue est bien sûr le symbole par excellence de l'agriculteur laboureur. Davantage qu'un outil, elle est la première machine agricole, tractée par des boeufs ou des chevaux.

Elle a été adoptée, par exemple, comme arme parlante par la famille Pflüger connue à Soleure depuis 1493. Dans le Canton de Fribourg, on la trouve sur les armes Jendly.



PFLÜGER[2]

d'azur à la charrue emmanchée d'or, accompagnée en chef d'une croix d'argent et en pointe de trois coupeaux de sinople.



JENDLY[3]

d'après un tableau à la chapelle de Saint-Loup, paroisse de Guin

d'or à la charrue au naturel, le soc d'argent.

Une bonne figure héraldique doit être rapidement identifiable; elle sera donc plus ou moins fortement stylisée. Les deux exemples précédents illustrent bien la difficulté de schématiser un appareil aussi compliqué qu'une charrue, même primitive. D'où la réduction à son élément principal: le soc.

Différentes interprétations visuelles ont donné naissance à un meuble héraldique caractéristique, doté souvent de grandes qualités esthétiques par les artistes qui l'ont représenté.

---

[1] M. Pastoureau: *Traité d'héraldique*, 1993
[2] DHBS
[3] de Vevey: *Armorial du canton de Fribourg*

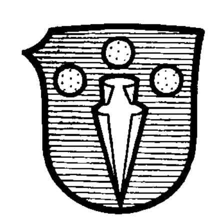
Initialement, il était constitué d'un simple pieu en bois, appointi et durci au feu. Il fut par la suite renforcé par une pièce métallique. Sur une gravure sur bois du début du XVIe siècle[4], on distingue clairement la forme triangulaire du soc destiné à défoncer la terre; il est emmanché sur une pièce de bois qui se sépare en deux pour servir de poignées.

La largeur du fer et son solide manchon le distingue du fer de lance que certains auteurs ont voulu voir; le belliqueux métier des armes passe pour plus noble que celui plus pacifique du laboureur.



Ainsi, la position que l'on pourrait qualifier de normale, se présente avec la pointe dirigée vers de bas, comme on le voit dans les armes Dupré, famille bourgeoise de Gruyères qui donna à la cité comtale plusieurs magistrats, bannerets, notaires et châtelains; Jean († 1708) fut le courageux et persévérant ermite qui creusa durant trente ans les grottes de la Madeleine en dessous Grandfey.

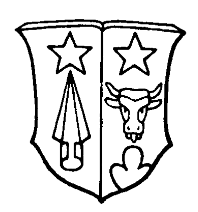
[4] Archives héraldiques suisses 1994/1



DUPRE[5]

d'azur au soc d'argent posé en pal, pointe en bas, accompagné en chef de trois besants d'or.

Dans les armes Zumwald soc de charrue et rencontre de taureau rappellent en paraphrasant Sully que *"labourage et pâturage sont les deux mamelles dont le Canton de Fribourg est alimenté"*.



ZUMWALD[6]

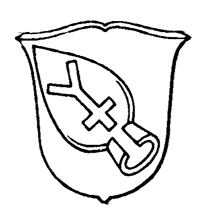
parti, d'azur au soc d'argent surmonté d'une étoile d'or, et d'argent au rencontre de taureau de sable accompagné en chef d'une étoile d'or et en pointe d'une montagne de trois copeaux de sinople.

La permanence des armoiries fait partie des bonnes pratiques héraldiques. Qu'elles soient plaisantes ou austères, cocasses ou mystérieuses, elles font partie d'un patrimoine et doivent être transmises de génération en génération, même si leur signification échappe à leur propriétaire. Nous n'avons par retrouvé de laboureurs parmi les ancêtres des grandes familles fribourgeoises qui ont conservé le soc dans leurs armes jusqu'à nos jours.

La famille Garmiswil, qui tient son nom du hameau situé près de Guin est connue à Fribourg dans le milieu des tanneurs depuis 1345. Elle a fourni plusieurs bannerets à la Ville. On lui connaît plusieurs armoiries qui présentent toujours un soc chargé d'une marque de maison ou d'une étoile.[7]

---

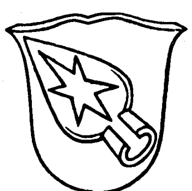
[5] DHBS
[6] de Vevey, op. cit.
[7] id.



GARMISWIL

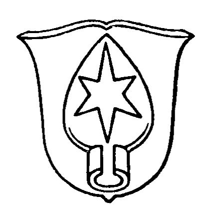
sceau 1487

soc posé en bande et chargé d'une marque de maison en forme d'Y barré



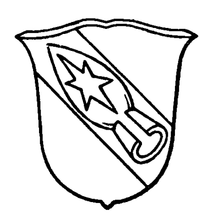
vitrail 1582

soc posé en bande et chargé d'une étoile à six rais



pour Hans G. bailli de Vuippens (1550) et Peter G, bailli de Châtel (1604)

soc posé en pal et chargé d'une étoile à 6 rais

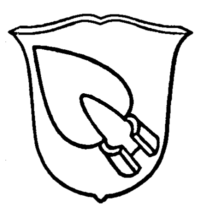


plan de Sikinger (1582), pour Hans G. édile (Baumeister en allemand) de la ville de Fribourg; se retrouve sur le fût de la fontaine de Saint-Pierre (1592)[8]

d'argent à la bande d'azur chargée d'un soc du premier, lui-même d'une étoile à six rais du second

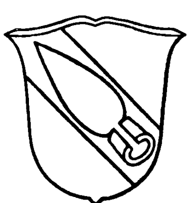
La famille Techtermann est mentionnée à Fribourg dès le XIVe siècle. Ses armoiries sont bien connues pour figurer dans plusieurs édifices publics et religieux, notamment à la cathédrale et à l'abbaye de la Maigrauge, à qui cette famille donna plusieurs abbesses.

[8] Strub: *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Fribourg*, t. 1



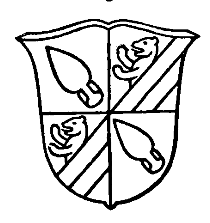
TECHTERMANN[9]

d'or au soc de charrue d'azur posé en bande



armoiries qui auraient été concédées en 1510 à Jacob de T. par l'empereur Maximilien

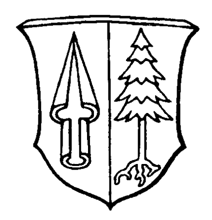
d'azur à la bande d'or chargée d'un soc du premier



suite au mariage de Guillaume de T. avec Françoise Gonel de Rue

écartelé au 1 et 4, Techtermann, et au 2 et 4, Gonel: taillé a) ours naissant, b) une barre.

La famille patricienne Buman possède la bourgeoisie de Fribourg depuis 1396



BUMAN[10]

ex-libris de François-Louis-Rodolphe de B. vers 1785

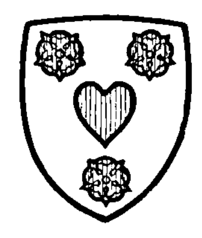
parti, d'azur au soc de charrue d'argent, et d'argent au sapin de sinople

Ces armoiries connaissent quelques variantes pour l'arbre à senestre, mais gardent le soc pour constante.

Le nom de famille patricienne Gendre, bourgeoise de Fribourg en 1576, a la même étymologie que celui de la famille Techtermann. Il est curieux de trouver un soc dans les armes de chacune d'elles, bien que

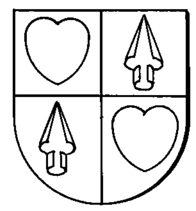
[9] de Vevey: op. cit.
[10] id.

la version écartelée des armes de Gendre ne soit plus portée actuellement.



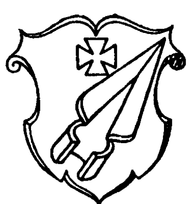
GENDRE

d'argent à un coeur de gueules accompagné de trois roses du même, deux en chef et une en pointe.[11]



écartelé au 1 et 4 d'or au coeur de gueules (Gendre ancien) aux 2 et 3 d'azur au soc de charrue d'argent en pal, pointe haute.[12]

La famille Heilmann, bourgeoise Fribourg a donné deux peintres au XVe et XVIe siècle. Elle est aujourd'hui éteinte. Elle nous donne le seul exemple connu de soc posé en barre, c'est-à-dire avec la pointe haute dirigée à senestre



HEILMANN[13]

d'or au soc d'argent posé en barre et surmonté d'une croisette pattée de gueules.

Ainsi, un très modeste objet ayant valeur de symbole, a-t-il pris une place importante en héraldique, au même titre que la simple fleur du lis d'eau qui fut adoptée par les rois de France, et que l'abeille laborieuse qui fut souvent représentée sous Napoléon.

PZ

---

[11] DHBS
[12] Livre d'or du Canton de Fribourg, 1898
[13] de Vevey: op. cit.

L'INCONNU D'AUTIGNY
ou
LE POETE FRIBOURGEOIS PIERRE DUMONT (1578-1656)

par Albert Dumont

Dans la première moitié du XXe siècle, l'abbé Joseph Bovet fut le plus grand ambassadeur du canton de Fribourg dans le paysage du chant et de la musique dont les airs mélodieux allèrent charmer nombreuses oreilles bien au-delà de nos frontières. On ne saurait trouver l'équivalent dans le domaine de la littérature et de l'art de faire des vers. Il semble que cette muse n'ait survolé que furtivement notre Nuithonie en n'y laissant tomber, par-ci par-là sur son passage, que quelques graines chétives de son génie. Cependant des échos poétiques se sont faits entendre de temps à autre dans notre canton.

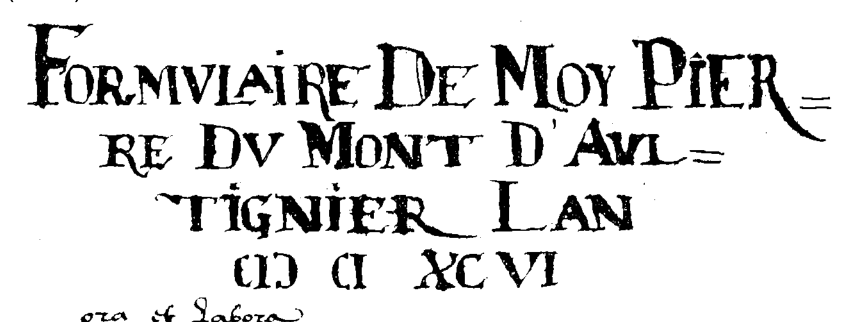
A l'époque où la langue française commençait péniblement à sortir de ses langes, vivait à Autigny un certain personnage qui cultivait à sa manière l'art de bien écrire. Notaire de profession, Pierre Dumont a laissé un manuscrit de 40 pages, actuellement conservé et classé sous la cote L8 à la Bibliothèque cantonale et universitaire à Fribourg. Le texte, reflet des sentiments de l'auteur sur les événements et les épisodes de son temps, parfois cocasses et heureux, parfois tristes, se présente dans un mélange de passages en prose et en vers, écrits en français d'autrefois et en latin, où y alternent des maximes de morale, des préceptes et des recettes diverses du "bon" vieux temps, des chansons, une chronique de famille sous forme d'état civil, etc.

A la lecture des pages altérées de ce manuscrit, découvert lors de recherches généalogiques sur les familles Dumont, originaires du canton de Fribourg, l'on perçoit un souffle de la foi fervente, de la profonde piété qui animait nos ancêtres et de la confiance absolue et indéfectible qu'ils avaient à l'égard de Celui en qui ils avaient remis leur destin. Ce document nous livre également des renseignement d'intérêt

local non dénués de valeur historique, tels que ravages de la peste, conflits divers, dégâts causés par les orages et les inondations, apparition de grandes étoiles et autres faits de la vie courante. Cela se passait au temps où l'on faisait "le café" à l'épeautre et aux glands rôtis, où l'on ne pouvait se déplacer qu'à pied, à cheval ou en voiture attelée. Les voies d'eau en cette région n'étaient pas propices à la navigation et les moyens de transport et de communications de notre monde moderne étaient totalement inconnus.

Contrairement à ce qu'il a été supposé jusqu'ici, Pettermand, appelé aussi Pettermann dou Mont, le père du notaire Pierre Dumont, n'était pas originaire de Romont. Ses arrières-parents, côté paternel, sont signalés à Cottens vers 1400 déjà. Le fondateur de cette branche est Aymonetus dou Mont qui s'était établi à Gumefens vers 1350. Son père était vraisemblablement Borcardus, fils de Nantelme, fils de Uldricus dou Mont, résidant à Le Mont. Ce hameau existe encore aujourd'hui. Il se trouve sur le territoire de la paroisse et commune de Hauteville, les quelles faisaient partie jadis de la seigneurie de Corbières. Selon l'état des recherches effectuées jusqu'à ce jour, l'autre branche de la même origine est mentionnée à Fribourg à partir de 1318, puis à Grolley et à Ponthaux ainsi qu'à Russy et à Dompierre. La présence des Dumont à Ponthaux est confirmée par une franchise les exonérant de certaines charges fiscales *"comme leurs ancestres en ont paisiblement jouy desja devant Long temps de la bataille de Morat"* comme rapporte le document. Rappelons que cette bataille eut lieu le 22 juin 1476. De la souche de Ponthaux est issue la branche actuellement bourgeoise de Grolley dont un des descendants et sa famille ont été reçus bourgeois et communiers d'Estavayer-le-Lac le 17 mai 1888.

Le manuscrit d'égrège et discret notaire Pierre Dumont à pour titre: *Formulaire de moy Pierre Du Mont d'Aultignier, l'an* CIↃ CI XCVI (1596).



Il est suivi de la devise des moines cisterciens d'Hauterive: *Ora et labora*; Prie et travaille.

Avant de présenter aux lectrices et aux lecteurs un échantillon de quelques créations tirées du répertoire de notre tabellion, il leur sera sans doute agréable de connaître la manière dont il a réussi à déterminer la date de sa naissance et les réflexions qu'il a faites sur son passage ici-bas. [Les accents et les majuscules en tête des noms propres faisant défaut dans l'original, ceux-ci ont été ajoutés après coup afin de faciliter la compréhension]

> ***"Jour de la naiscence de moy fils de Pettermand du Mont d'Aultignye"***
>
> *Le jour Invention saincte Croix sammedy tier (3) jour de may en l'an dès la Nativité de nostre Seigneur Jésus Christ courant mille cinq cent septante et huit par information heue de mes ayeulx, j'ai conté (que) je suis naiscis (né) et le laindemain qu'estoyt la première dimanche du moys de may en ladite année je fus baptizé. Mes parins estant Pierre Magnin le joisne (jeune) de Coctens et Claudes Mossuz de Aultignye et ma maraine fust la dernière femme de.Christoz Roll, père de Jacob Roll meusnier d'Estavaye le Gibloux. Dieu me dont (donne) la grâce que pendant le cours des misères de cestuy (ce) monde auquel je suis maintenant en exil je soys par les prières de la bien heureuse Vierge Marie du glorioulx sainct Pierre mon pattron et de toutte la cour célestiale de paradix délibvré de touttes adversités et soys recrées en la vie et en la mort de la visitation céleste par Jésus Christ nostre Seigneur. Ainsi saoyt il.*

On sait qu'au XVIIe siècle, la peste, la guerre, le pillage et autres calamités désolèrent le pays à maintes reprises. Le poème ci-après en est une évocation poignante. On y découvre non seulement la cruauté avec laquelle les victimes étaient maltraitées et dépouillées de leurs biens, mais également leur croyance en justice divine qui leur était la seule consolation face à l'impuissance des hommes de passer du péché à l'état de grâce et de béatitude. Plusieurs strophes sont encore d'une brûlante actualité, tant il est vrai que nombre d'événements similaires nous sont rapportés chaque jour par les médias, à la différence toutefois que les méthodes en usage actuellement sont plus affinées, plus subtiles, mais non moins inhumaines dans leur finalité.

Complainte et querimonie des pouvres laboureurs

O Dieu que nul ne peult desdire
Tu scays et cognoys si je mens
Que plus je n'ay chevaux ne jumens
A qui doncques pourray je dire
    Da *(donne nous)*

Fors à toi coronal de.tous
Qui les peux casser sans danger
Je te supplie pour me vanger
Leur donner et aussi à eux
    Pacem *(la paix)*

La paix nous seroit necessaire
A mon advis et neantmoins
Si tu veux punir les humains
Tu en a cause et le peux faire
    Domine *(Seigneur)*

Les pères que nous avions
Combien qu'au monde eussent esté
Jamais telle meschanceté
Ne virent comme nous voyons
    In diebus nostris *(en nos jours)*

En la sueur de mon visaige
Je laboure et meurs de faim
Trois jours a que morceau de pain
Je nay mangé à mon mesnage
    Quia non est *(car il n'y en a pas)*

J'ay planté,semé, vendangé
J'ay fusmé les champs et pairils
Pour donner vie à mes pettits
Mais hélas le tout a mangé
    Alius *(autre)*
Non pas ung seul: Dieu scait combien
L'on me faict chacung jour d'alarmes
Tant larrons, sergens que gens d'armes
Et aultres avecq qu'on scait bien
    Qui *(qui)*

Pour à mes vaux la teste fendre
Pour bien escorcher mes moutons
Sont gens qui ont barbe aux mentons
Mais chercher qui pour nous deffendre
***Pugnet** (bataille)*

Hélas c'est pour se débatre
Entre vous pouvres laboureurs
Quand un tas de meschants coureurs
Nous battent au lieu de combattre
***Pro nobis** (pour nous)*

Mon créateur quand je pense
A ta bonté je me conforte
Sachant que du mal que je porte
Nul ne m'en fera recompense
***Nisi tu** (que toi)*

De mettre au monde ma fiance
Nennyt c'est un mot resolut.
En eux ny a point de salut
En toy seul est mon espérance
***Deus** (qui es notre Dieu)*

Quand pillerie cessera
Quand raison et bonne police
Maintiendrat l'effet de justice
Adoncques le temps serat
***Noster** (notre)*

Il est connu que le comte Michel, dernier seigneur régnant de Gruyère, menait une vie joyeuse et insouciante. Pour pouvoir entretenir une cour fastueuse, il fut contraint d'hypothéquer les dernières terres encore franches de son comté. On sait aussi que Berne et Fribourg en étaient les principales créancières et que chacune d'elle convoitait ces terres malgré le fossé religieux qui les séparait. Le comte Michel qui mourut en exil en 1575, constata, mais bien trop tard, que *"L'ours de Berne avait mangé la Grue de Gruyère dans le chaudron de Fribourg"*. Dans le texte de la chanson ci-après qui rappelle cet événement dramatique pour les sujets du comté se dégage aussi la dimension des convictions

profondes de notre notaire. Il prenait apparemment de grandes frayeurs à la pensée de voir les Gruyériens sur le chemin de l'enfer si, par malheur, ils allaient opter pour la Berne protestante. Toutefois son exhortation n'eut vraisemblablement aucune influence sur le déroulement du partage entre Berne et Fribourg puisque celui-ci eut lieu en 1554, c'est-à-dire 24 ans avant la naissance de notre notaire.

Chanson du conte de Grueres

0 conte de Grueres tu t'es mal governaye,
T'ha engagé Corbeyre et Charmay,
T'ha engagé la Tinaz, la Tina et Gissenay,
Aussi la Russinayre comme la Chasteau d'Ayx,
Puis t 'ha vendu la Grueres, Grueres et la conté
A ses messeigneurs de ville de Fribourg et Bernei.
Berne mande à Grueres se rendre se volloit,
Grueres a respondu que non, pas es Bernei.
Car s'ils voiroit l'harpiaz, ils seroyent tous damnés,
Mais sy se volloyent rendre, se rendroyent es Fribourgeoys
Que maintienne la messe et leurs soubjects avoy
Au giron de l'Esglise pour estre tous saulvay.
Dieu maintienne Grueres aux vaillants Fribourgeoys,
Qu'ils soyent tousjours en grace et leurs soubjects avoy !
Amen.

Le notaire Pierre Dumont perdit sa mère à l'âge de 17 ans. Il en a été certainement très affligé. Il est, entre autres, fort probable que cette douloureuse perte l'a incité à enregistrer les événements qui se passaient dans sa famille et dans son entourage. Quoi qu'il en soit la première annotation qu'il fit dans sa chronique intitulée "Nottes mémorables de mon temps" mentionne le décès de sa mère qu'il formula comme il suit:

> *La mère de moy Pierre du Mont estoit nommée Annilly fille de François, fils de Jean, fils de Pierre, fils de Marmet Hugenod d'Aultignye. Ma mère est décédée le penultièsme de décembre l'an 1595 à qui Dieu dont (donne) la béatitude céleste et à savoy après ceste vie mortelle le repos éternel.*

Après 2 ans et 3 mois de veuvage, le père du notaire Pierre Dumont s'est remarié. Voici comment il a consigné cet heureux événement dans sa chronique:

> *Le mardi 7e april 98 (1598) mon père Pettermand du Mont et Johanna relicte (veuve) de feu Jean Dogoz de Macconnens fille d'honneste Pierre Pouschon de Cugie ont faict et pacté mariage par ensemble avec promesses accoustumées de se prendre l'ung l'aultre et au contre, et s'espouser en face de nostre mère saincte Esglise, si ne surviennent empeschemens etc. Dieu leur dont (donne) bonne fortune, longe et heureuse vie et après leur décès les veuillie participer de ses béatitudes célestes. Le jeudi 14 de may 98 le dict mon père et marestre ont faict la solemnisation de leurs noupces (noces). Dieu leur dont (donne) paix, amour, concorde et dilection (amour tendre et pieux).*

Pettermand du Mont, père de notre notaire, était initialement agriculteur à Cottens et travaillait sur le domaine familial avec son père Jean. Accessoirement, il était métral pour le compte du couvent de la Part-Dieu, c'est-à-dire qu'il gérait les biens de ce couvent, sis sur le territoire de la paroisse d'Autigny, et rendait compte, chaque année, des cens perçus, et des recettes provenant des lods. Notre notaire succéda à son père et assuma cette fonction jusqu'a sa mort. Dès l'âge de 13 ans, il fit ses études au collège des Jésuites à Fribourg où enseignait encore le père Girard. Le 20 mai 1597, il entre comme stagiaire chez le notaire Jean Dey à Estavayer-le-Gibloux. Dans sa chronique il commente son engagement de la façon suivante:

> *Le mardi XXe de may 1597 je suis venu demourer en la maison de discret Jean Dey notaire d'Estavaye (Estavayer-le-Gibloux) et c'est pour le servir dès ce jour jusques à Noël prochain en l'art notarial et instruire Jean son fils aux bonnes moeurs et lettres. Pour le sallayre et payement de quoi m'a promis libvrer et satisfaire trente six florins bonne monnaye de principalle somme et quatre florins pour mon vin. Donné comme dessus. Arresté et conclud desjaz certaine dimanche précédente. Solvit par compte faict avec mon père la moytié. Solvit le tout.*

texte de la page 18: récit du remariage de Pettermand du Mont avec Johanna Pouschon de Cugie

Homme humble et de justice, Pierre Dumont était certainement une personne qui aimait l'ordre et la discipline dans tous les domaines de la vie. Ainsi il a rédigé un codex en vers, sur les devoirs et comportements des serviteurs à l'égard de leurs maîtres; de quoi aujourd'hui laisser rêveuses bien des maîtresses de maison.

Doctrine au servant envers son maistre

Comme requiert une cité policé
Pour deschasser hors en icelle tout vice,
Ainssy requiert maison bien ordonnée
Quelque status pour estre bien rayglée,
Dont qui céans désire avoir lieu,
Premier lui fault avoir crainte de Dieu,
Puis son maistre honnestement servir,
Estre subject à lui bien obéir,
Fuir débats, noises et contentions,
Estant courtoys et sans discentions.
Les services divins voluntiers vous orrez
Sur tous les jours de dimangne ne fauldrez,
Aussy les jeux vous n'y fréquenterez
Que par raison. Ains mesures gardants
De tout ceci vous serez observants.
Après disner vous prendre quelque esbat,
Après gousté semblablement irez
Vous recréer sans guère retarder.
Après souppé pourrez honnestement
Passer le temps veu qu'assez promptement
Vous retirerez quand neuf heures seraz
Du sus les champs, la porte on vous clourraz.
Prégardez vous de faire insolances,
Estant soubre en toutes contenances,
Mangeant, boivant, garderez le mentient
Que le Seigneur demande au chrestien.
Et que cecy observer ne vouldrat,
Céans son pied point ne reposerat.
Mais vous promet quand cecy garderez
Que bien venu tousjours céans serez.

Cet aperçu a pour but de faire connaître le talent original d'un poète amateur du terroir fribourgeois dont presque personne n'en soupçonne l'existence. Il n'est également pas surprenant de constater chez lui que toute sa pensée était imprégnée d'une grande ferveur religieuse où dominait, à cette époque, la morale chrétienne à l'état pur, tout au moins en théorie faut-il le dire. Aux mauvais instincts et à la propension perverse de l'homme, notre poète opposait l'observation scrupuleuse des règles de la religion, les comportements vertueux et en toutes circonstances un élan de dévotion sincère envers la Vierge Marie, *"nostre saincte Mère"*, comme il disait. Pour lui, il n'y avait pas d'autres moyens de parvenir à la civilité et de gagner le bonheur éternel.

Le manuscrit de notre notaire, pas toujours facile à lire et à interpréter renferme encore de nombreuses lignes qui ne manquent pas d'imagination ni de verve et de saveur.

Adresse de l'auteur:
Albert Dumont
Gutenbergstrasse 47
3011 Berne

De: **Suzanne Vonlanthen**
susi.vonlanthen@gmx.ch

Betrifft die Ahnenforschung der Familie Vonlanthen bürger von Giffers und Schmitten.
Ich bin an der Forschung der Familie und möchte gerne wissen ob schon arbeiten der Vonlathen vorliegen. meine Forschungen betreffen ab jetzt bis zurück 1850 vollständig und bis ca 1750 noch in Arbeit
Mit freundlichen grüssen.
Susi Vonlathen, Tafers

De: **Michèle Noizat**
9, rue de la Planche, F-45480 Autruy-sur-June

Recherche toute information concernant la famille MAGNIN et l'ascendance du mariage ci-dessous:
MAGNIN Cyprien (°14 juillet 1863, +16 juillet 1927 à Seine Port (77)), fils de François et d'Amey Philomène, épouse SOTTAS Marie Emma (°17 septembre 1856 à Marsens, +21 février 1929),
dont:
- Laurette Françoise (°4 juillet 1885 à Marsens, +18 octobre 1890 à Rebais);
- Oscar (°12 février 1890, +1 mars 1950 à Le Houssaye en Brie);
- Raymond Pierre (°13 août 1911, + ?)
- Marie Cyprienne (°20 février 1899 à Villenuve sur Bellot, +5 juillet 987 à Vaux le Penil), mariée le 7 juin 1924 à Bellot (ma grand-mère).

De: **Violeta Acosta Sudan**
acostavioleta@sinectis.com.ar

Mon arrière-grand père Jean Antoine Sudan Raponée est arrivé de Suisse, canton de Fribourg, au Chili, vers 1890. Il y a près d'une année, une de mes parentes au Chili, Lorena Sudan, a reçu un appel d'un certain François Sudan qui recherchait les descendants de Jean Antoine. L'ambassade de Suisse au Chili l'a informée que trois François Sudan avaient été enregistrés, dont l'un venait de Fribourg.

Mon intention est de pouvoir renouer des contacts avec les descendants de la branche de Jean Antoine et d'établir l'arbre généalogique de la famille Sudan.

De: **Marques Eli**
Kariseli@aol.com

Bonjour mon nom est Eli Marques et je cherche le nom Balmant sur l'internet. J'ai été dit que le nom que Balmant vient de Balmat. Dans ma famille ma mère a le dernier nom Balmat qui vient de Suisse. Savoir un peu de l'histoire des descendants que j'ai découvert que beaucoup de descendants du swiss sont arrivés au Brésil en 1819 et ils ont été cassés net dans Nouveau Friburgo à Rio de Janeiro. Le premier arriver au Brésil a appelé Andreas Balmant et son fils ont appelé le jacques Balmant. J'aimerais savoir si je peux tirer sa généalogie. Mon arrière-grand-père du mother´s a appelé Luis Balmant et son père appelés José Libertino Balmant. Si c'est possible j'aimerais savoir qui Luis le père Balmant´s était? Est-ce qu'il y a tout dossier sur leur la généalogie? S'il existe j'aimerais avoir plus d'information parce que je sais que nous appartenons à descendents de famille Balmat. En 1819 ils sont arrivés ici et ils ont laissé les cantons Friburgo à avoir une nouvelle vie au Brésil. S'il vous plaît si vous savez n'importe quoi au sujet de sa généalogie, écrivez-moi en arrière et j'attendrai votre réponse.   Merci beaucoup.

à lire …

... de notre bibliothèque

Nous vous rappelons que la bibliothèque de l'Institut est déposée à la Bibliothèque cantonale et universitaire, Rue Joseph Piller 2, à Fribourg, et qu'elle est à votre disposition.

Nous avons reçu :

Généalogie suisse, organe de la Société suisse d'études généalogiques, (rédacteur Dr phil. Christoph Tscharner, Neuackerweg 3, 4105 Biel-Benken BL). Annuaire 2001; 182 p.

Résumé des articles principaux:

Hier wird noch Menschenfleisch gefressen – Ein Bündner Zuckerbäcker bei den Antipoden. Josua Schocher, alias Joseph Schoër, du village de Clugin, dans le Val Schons (Schams), s'embarqua pour les antipodes avec sa famille. Il trouva en Nouvelle-Calédonie, l'île des exilés, une nouvelle terre d'accueil et une place de travail.

Ein Frauenzeitbild aus Graubünden: Bina Escher von der Linth, geborene de Latour (1807-1863). Bina de Latour, du village de Breils/Brigels, dans les Grisons, épouse d'Arnold Escher von der Londt, était une femme émancipée pour son temps. En sa qualité de membre de la famille de Latour, l'une des 40 familles de l'aristocratie terrienne, elle avait, de par son éducation, le droit de parole au sein de l'ancienne république des Trois Ligues et l'accès aux cercles en vue, aux Grisons comme à Zurich. L'article retrace aussi les changement survenus dans cette société.

Auf den Spuren meines Grossvaters Gottlieb Ryff von Rumisberg BE, ∗1853 +1911. L'auteur August G. Müller relate ses souvenirs de jeunesse et évoque la vie de son grand-père, hôtelier bernois, qui a tenu deux établissements à Fribourg: l'Hôtel des Trois-Tours à Bourguillon et le Kurhaus du Schoenberg (le bâtiment aujourd'hui disparu était situé au bas du chemin des Kybourg).

Charles Humbert 1891-1958, illustrateur et bibliophile. Cet artiste-peintre, originaire du Locle et des Planchettes a illustré quelques ouvrages de collection tels que "L'Enfer" de Dante et "Gargantua" de Rabelais et constitué une importante bibliothèque acquise en grande partie, à sa mort, par la Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds.

L'article énumère plusieurs ancêtres de ce personnage.

La famille Robert, branche des banquiers, communière du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Renan. Cette famille connue dès 1400 donna une véritable dynastie de banquiers et de commerçants fort connus dans le Pays de Neuchâtel, mais aussi en France et aux Etats-Unis.

Die Schürmeyer – Ein Zürcher Handwerkergeschlecht. Tous les Scheuermeier vivant en Suisse sont descendants de Hans qui s'installa à Turbenthal ZH avec ses fils au début du XVIe siècle. De tous temps, les Schürmeyer furent des artisans (tanneurs, meuniers, tonneliers).

Peter Boschung: Bosson - Boschung. L'article présente le médecin historien fribourgeois, bien connu en Singine comme fondateur de la Deutschfreiburgische Arbeitsgemeinschaft. La seconde partie, traite de ses ancêtres du XVIIe au XXe siècle.

Regio-Familienforscher, bulletin de la Société généalogique et héraldique de la région de Bâle, 14e année, n° 4, décembre 2001, 70 p.

Nous avons remarqué:

Die Feyerabend-Familien in Basel. L'auteur Hans B. Kälin rapporte le résultat de ses recherches effectuées aux Archives d'Etat de Bâle-Ville.

Bulletin généalogique vaudois, organe du Cercle vaudois de généalogie, 14e année 2001, 119 p.

Résumé des principaux articles.

Fuir le royaume de Balthasar – La fin de l'Oisans protestant. C'est l'hitoire de la famille Hostache venue à Aigle, depuis Besse-en-Oisans, suite aux persécutions déclenchées contre les protestants lors de la révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV, comparé alors au roi biblique Balthazar, un tyran impie s'il en fut.

Historisches Lexikon der Schweiz
Dictionnaire historique de la Suisse,
Dizionario storico della Svizzera
éd Schwabe & Co AG, Bâle,
associé à G. Attinger, Hauterive, pour la version française

Il s'agit du premier ouvrage de ce genre depuis le fameux DHBS édité par Attinger dans les années 1920-30. Publié sous les auspices de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales et le la Société suisse d'histoire, le nouveau dictionnaire paraît simultanément en allemand, français et italien. Il contiendra 36 000 articles réunis en 12 volumes. Les articles sont répartis en quatre catégories: biographies, notices familiales, notices de lieux et sujets spécifiques. D'autres renseignements sont accessibles par le lien Internet www.dhs.ch.

Le premier volume de 800 pages doit paraître en 2002.

Prix du vol. 1:	fr. 248.-
Commande auprès de:	Buchhandlung Ganzoni Splatenvorstadt 45, 4003 Bâle ou de votre libraire habituel

Schweizer Wappen und Fahnen, Heft 6

Contient, entre autres, un intéressant article sur des cas particuliers de partitions de l'écu, l'armorial actuel complet des communes du canton de Lucerne, ainsi qu'une proposition inédite de représentation héraldique sur les véhicules des transports en commun de l'agglomération lucernoise.

Prix:	gratuit, dans les limites des disponibilités
Commande auprès de:	Institut fribourgeois d'héraldique et de généalogie Pierre Zwick, Rue G.-Jordil 2, 1700 Fribourg

Familiennamenverzeichnis der Schweizer Bürger bis 1861

Das unentbehrliche Nachschlagewerk für Familienforscher ist nun auf CD-ROM erhältlich. Damit können nicht nur schnell und einfach Familiennamen gesucht werden, es ist auch möglich die

Familiennamen eines bestimmten Heimatortes zu suchen.

Zusätzlich wird für die Nachträge (jährlich) ein immer umfangreicheres Quellenverzeichnis auf bestehende Publikationen über bestimmte Familiennamen hinweisen.

Die CD-ROM mit der Datenbank (für Excel 97) wird jährlich nach geführt und kann im auch Abonnement bezogen werden. Damit verfügen Sie immer über die neuesten Dateien.

Prix:	fr 50.-, plus frais d'envoi
Commande auprès de:	Genealogisch-Heraldische Gesellschaft des Kantons Bern Hans Minder, Oberdorf, 3438 Lauperswil

sur le web

Serge de Muller (zabulon1644@yahoo.fr) nous écrit de Buenos Aires:

Chers Fribourgeois,

J'ai le plaisir de m'adresser à vous pour vous envoyer le travail préparatoire, résumé de *"Fribourg et ses Monuments"*, 1921, de mon grand-oncle, Victor H. Bourgeois, 1864-1935.

Il m'a paru utile de présenter un résumé ainsi qu'un répertoriage des noms qui ont eu quelquechose à dire dans ce domaine à Fribourg sur 500 ans.

En tenant compte du travail exhaustif, j'ai débuté en 2 parties, la première se trouve au;

http://freegenealogy.hypermart.net/homepages/Victor_H._Bourgeois_Fribourg_et_ses_Monuments_1921.html

et la deuxième au;

http://freegenealogy.hypermart.net/homepages/Victor_H._Bourgeois_1864-1935_Fribourg_etr_ses_Monuments2.html

Je pensais la faire suivre d'une 3ème partie avec répertoriage des photographies.

Je profite de vous recommander le nouveau Forum de Fribourg au; http://boards.ancestry.com/mbexec?htx=board&r=rw&p=localities.weurope.switzerland.cantons.fribourg



Victor H. Bourgeois

Sortie d'été à Saint-Maurice

le samedi 29 juin 2002

Une trentaine de membres et d'amis de l'Institut ont fait le déplacement de Saint-Maurice en ce jour de fête des Saints Pierre et Paul. La matinée fut consacrée à la visite du trésor et des fouilles archéologiques sous la conduite du chanoine Gabriel Stucky, chancelier de l'Abbaye et spécialiste de son histoire. Durant l'après-midi, les participants eurent la chance et le plaisir de pouvoir pénétrer dans les archives, et d'entendre le chanoine Olivier Roduit, archiviste, leur révéler le contenu et leur faire découvrir le grand projet en cours de réalisation dans le but d'assurer la conservation et l'accessibilité au public de ce patrimoine écrit.

Voici quelques notes glanées dans le courant de la journée.

L'abbaye de Saint-Maurice est la plus ancienne abbaye d'occident toujours occupée par des religieux. Dès le troisième quart du IVe siècle, pèlerins, moines, puis chanoines, affluèrent sur le lieu où reposent Maurice et les autres soldats de la Légion thébaine martyrisés à Agaune entre 280 et 290.

Saint Théodore, évêque d'Octodure, rassemble les corps des Martyrs dans de grands caveaux au pied de la falaise, vers 380. Saint Sigismond, fils du célèbre roi des Burgondes Gondebaud, fonde le monastère qu'il dote et, le 22 septembre 515, il inaugure la louange perpétuelle, tandis que l'abbé saint Ambroise (516-520) élève une nouvelle basilique contiguë au sanctuaire primitif. Le Monastère d'Agaune ainsi fondé comprend une communauté de moines préposés à la garde du sanctuaire et à l'accueil des pèlerins.

Au IXe siècle, des chanoines succèdent aux moines; en 1128, ils adoptent la Règle de saint Augustin.

Dès l'origine, l'Abbaye possède son baptistère; des privilèges pontificaux et royaux la placent sous l'immédiate dépendance du Siège apostolique. Les abbés de Saint-Maurice jouissent du pouvoir temporel, et parfois spirituel, sur nombre de bourgades et hameaux. L'Abbaye, exempte de toute juridiction épiscopale, devient *nullius dioeceseos* (actuellement "*abbaye territoriale")*. L'abbé y exerce une juridiction

propre sur le clergé et et environ 6 500 fidèles d'un petit territoire d'une superficie d'environ 9 685 ha.

Comme Chapitre de Chanoines réguliers, l'Abbaye de Saint-Maurice forme une Congrégation canoniale autonome, affiliée à la Confédération des Chanoines réguliers de saint Augustin. Elle compte 71 membres, dont un évêque, un abbé et 62 prêtres. 33 prêtres résident à l'Abbaye, 9 exercent la charge d'âmes dans le Territoire abbatial, 17 dans le diocèse de Sion, 10 sont professeurs au Collège, 4 sont en ministères dans d'autres diocèses et 2 continuent leurs études. Une vingtaine de chanoines résidants à l'Abbaye exercent aussi un autre ministère.

Les fouilles archéologique

Acaunus (St-Maurice), cité serrée dans un étroit défilé entre Rhône et montagnes, a une vocation stratégique inscrite dans la nature. Les Celtes, puis les Romains, l'apprécièrent et y établirent une station militaire, administrative et religieuse. C'est là que les soldats thébains et leur chef Maurice subirent le martyre à la fin du IIIe siècle.

Le lieu garde les vestiges du passage successif de tous ceux qui l'ont habité, de la préhistoire à l'époque moderne.

Les premières indications sur son habitat sont données par deux épingles de bronze qui ornaient la tête d'une sépulture féminine. Plus tard, des objets en fer nous renseignent sur un nouveau mode de vie. On peut penser que la source qui jaillit au pied de la cour du Martolet a été pour quelque chose dans le peuplement de ce site. A l'époque romaine, les Nymphes sont vénérées dans ce coin de terre.

Le nom de la cité d'*Acaunus*, qui deviendra ensuite *Agaune*, dans lequel les spécialistes décèlent des racines celtiques, se rapporte au rocher tout proche. Celui-ci est tout à la fois un danger en temps ordinaire et une protection aux heures d'invasion.

Aux pierres et aux objets qui dévoilent à leur manière le passé, s'ajoutent les inscriptions. Le sol agaunois a livré une moisson abondante d'inscriptions. Un bon nombre de monuments anciens avec inscriptions ont été mis au jour ou trouvés réemployés dans des bâtiments abbatiaux. On peut les voir exposés dans le vestibule de l'Abbaye.

Des dédicaces lapidaires font connaître les dieux vénérés à Agaune avant l'implantation du christianisme. Ainsi on apprend qu'un esclave du nom de Montanus, suppléant du percepteur du péage des Gaules, consacre un monument à Mercure, le dieu romain des marchands et le patron des voyageurs, et il relève le temple abîmé par le temps. Un autre suppléant du percepteur, Daphnus, élève un monument au "Grand Jupiter", entre 198 et 212. L'un des principaux magistrats de la *Civitas Vallensium*, le duumvir Titus Vinelius Vegetinus, vénère Sedatus, dieu d'origine celtique (IIIe siècle).

Après le rattachement du Valais à l'empire romain, des dédicaces affirment très tôt le loyalisme de ses habitants à l'empire. Dans le vieux bourg d'Agaune, les Nantuates élèvent un monument à l'empereur Auguste, "leur patron", vers l'an 6 avant Jésus-Christ.

C'est le chanoine Pierre Bourban qui entreprend les premières fouilles sur le site de l'Abbaye à la fin du XIXe siècle. A sa mort, on cesse les recherches jusqu'en 1944 où Louis Blondel continue les travaux (campagne de fouilles 1944-1946).

Le trésor

Au cours de son histoire millénaire, l'Abbaye de Saint-Maurice a été largement dotée par des princes et des rois. Ceux-ci, ainsi que de nombreux pèlerins, ont aussi voulu témoigner de leur attachement aux martyrs thébains en offrant des présents : statues, reliquaires, châsses et objets liturgiques sont venu enrichir une collection liturgique et artistique, reflet de toutes les époques, du Ve siècle à nos jours.

Trois oeuvres d'une exceptionnelle qualité sont un rappel du lointain rayonnement des martyrs thébains, aux époques mérovingienne et carolingienne : le vase de sardonyx, dit "vase de saint Martin", le coffret de Teudéric, et l'aiguière "de Charlemagne".

Au début du XIIe siècle, l'abbaye connaît un renouveau de ferveur et de gloire. Des XIIe et XIIIe siècles proviennent un groupe de reliquaires impressionnant : le chef de saint Candide, la châsse de saint Maurice et celle des enfants de saint Sigismond, et enfin, la châsse de l'abbé Nantelme.

Si les siècles plus récents ne nous ont malheureusement pas laissé des témoins d'une qualité égale à celle des objets décrits jusqu'ici, le Trésor s'est cependant enrichi de nombreuses oeuvres remarquables. Citons en particulier un groupe de reliquaires dus à la générosité de membres de la Maison de Savoie : un buste de saint Victor (XVe), une

monstrance en cristal et argent doré et deux chandeliers d'argent ciselé, aux armes de l'antipape Félix V, une statue équestre de saint Maurice (1577). Sont également dignes de mention : des croix de procession et des crosses des XVe et XVIe siècles, de nombreux calices, ostensoirs, des croix pectorales, mîtres, ainsi qu'un bel ensemble d'orfèverie moderne de Marcel Feuillat.

Les archives

Par suite des dévastations causées par les Lombards (574) et les Sarrasins (940), les archives abbatiales ne conservent que de trop rares témoignages pour le premier millénaire. Les premiers originaux datent du Xe siècle. Un grand nombre d'actes des Xe - XIIe siècles ne sont connus que par une copie d'un cartulaire de l'Abbaye rédigé au début du XIIIe siècle.

Au cours du Moyen Age, les archives ne semblent pas avoir fait l'objet d'inventaires. L'étude des mentions dorsales montre qu'au début du XIIIe siècle des indications toponymiques furent inscrites au revers des actes, puis qu'on y consigna de brèves analyses, sans nulle trace de cote.

L'histoire de l'organisation et du classement actuel des archives va de pair avec l'abandon du statut de collégiale (1312- 1637) et le retour à la vie communautaire. Les constitutions de 1637 prévoient la mise en commun de toutes les archives de l'abbé et des chanoines. Dès 1638-1639 une campagne de copies est mise en route: on confectionne alors onze cartulaires topographiques et toponymiques. Il faut attendre 1685 pour qu'un premier inventaire des actes soit dressé par Samuel Bolliet selon un plan géographique et thématique. En 1693, l'incendie qui anéantît une bonne partie des bâtiments conventuels (dont la bibliothèque) et de la ville de Saint-Maurice épargna fort heureusement les archives. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, le chanoine Joseph Hilaire Charles rédigea un nouvel inventaire, plus systématique que le précédent. Cet inventaire est, aujourd'hui encore, la seule chef d'accès aux archives abbatiales.

Il s'agit aujourd'hui de trier, classer, conditionner et inventorier des milliers de documents du XIIIe au XXe siècle, qui seront tous microfilmés. La masse des documents à traiter est estimée à 162 mètres linéaires de rayonnage dont 78 mètres sont antérieurs au XVIIIe siècle.

Une telle entreprise ne peut s'envisager sans la restauration des documents les plus abîmés, ni sans l'ouverture à la communauté scientifique du résultat des travaux. La publication des inventaires et des sources les plus importantes est incontournable. Pour que la mise à disposition de ce patrimoine n'engendre pas des manipulations répétées, les documents seront numérisés au fur et à mesure de leur inventoriage. Ainsi traités, ils pourront être consultés sans dommage, non seulement sur place mais également d'un bout à l'autre de la planète grâce à Internet.

La communauté des chanoines de l'abbaye de Saint-Maurice ne peut pas assumer seule l'ensemble des charges de restauration et de valorisation de ses archives. Elle doit pouvoir compter sur des appuis locaux, cantonaux et nationaux, car sa démarche ne se limite pas à la défense d'intérêts privés ou exclusivement de caractère ecclésiastique. C'est pourquoi la Fondation des archives historiques de l'Abbaye de Saint-Maurice a été instituée en juin 2000. A côté de l'Office fédéral de la protection des bien culturels, les 55 communes, dont tout ou une partie des fonds médiévaux se trouvent à l'Abbaye sont appelées à contribuer dans la mesure de leurs moyens. La Fondation compte aussi sur les dons de tiers, d'anciens du collège, de sociétés et d'autres institutions.

PZ

Fondation des archives historiques de l'Abbaye de Saint-Maurice:
compte postal 17-621877-8

Sources:
- Les Echos de Saint-Maurice, n° 4, décembre 2001
- site Internet: www.stmaurice.ch